



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 046

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION TOM POUSSE

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

Par délibération n°2021/014 du 18 mars 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Tom Pousse.

Cette convention prévoit, selon la règle de l'annualité budgétaire, que le montant exact de la subvention attribuée soit voté chaque année par le Conseil communautaire, par la signature d'un avenant annuel, et selon le calcul suivant :

(Subvention Creuse Grand Sud + bonus CTG versé par la CAF) = 82 500 €

La méthode de calcul ci-dessus pose problème car les données de la CAF avec le montant des versements définitifs ne sont fournies que dans l'année N+1. Il apparaît donc souhaitable de définir plutôt un montant fixe, révisable annuellement.

Pour rappel le montant 2023 s'est établi à hauteur de 85 000 €.

Le compte de résultat 2023 de l'association Tom Pousse et le bilan sont joints.

Il est à noter qu'en 2023, la Communauté a également contribué à la prise en charge de certaines charges à hauteur de 7 372,80 €. Il s'agit d'un apport en nature.

Il n'y a pas de loyer perçu. Par contre, l'association Tom Pousse a réalisé des travaux de rénovation des locaux et notamment de la cour extérieure, sur autorisation de la Communauté.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 44

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **De renouveler pour 3 ans le partenariat avec l'association Tom Pousse en vue de poursuivre l'activité de Multi-accueil à Faux-la-Montagne**
- **De fixer le montant de la subvention à Tom Pousse pour 2024 à 95 000 €, suivant la nouvelle convention triennale jointe en annexe,**
- **D'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIÉE le



Valérie BERTIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink, overlapping a circular stamp. The stamp is from the Communauté de Communes and features a central emblem with a landscape and the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the perimeter.